

LE LOGEMENT ÉCONOME, UNE GRANDE BATAILLE LOCATAIRE

Un logement économe est une habitation durable et respectueuse de l'environnement. Il dépense peu en énergie et lutte contre le réchauffement climatique en émettant moins d'émissions de gaz à effet de serre (CO2). Comment y parvenir ?

L'ISOLATION CONDITION PREMIÈRE D'UN LOGEMENT ÉCONOME

En matière d'énergie, l'utilisation d'isolation thermique est primordiale. Ne nécessitant pas beaucoup de chauffage et de climatisation, elle réduit l'énergie consommée.

L'isolation est l'étape clé d'un logement qui se veut économe, en énergie. Elle assure un confort et une consommation d'énergie moindre si elle est bien pensée et réalisée.

Cela nécessite l'isolation des murs extérieurs, des sous-sols, et des combles.

LE CHAUFFAGE, L'AUTRE CONDITION DU LOGEMENT ÉCONOME

L'étape suivante est le mode de chauffage. Il est important de se tourner vers l'énergie renouvelable avec des solutions économiques et écologiques comme :

- La pompe à chaleur, la chaudière à pellets
- Des panneaux photovoltaïques pour l'eau chaude
- Des vitrages isolants
- Un système de Ventilation Mécanique Contrôlée pour éviter la condensation
- L'installation de compteurs individuels d'eau EF et EC
- L'installation de robinets thermostatiques et de ré-

partiteurs qui permettent de contrôler sa consommation d'énergie de chauffage et d'individualiser les dépenses. L'objectif de la rénovation est de faire baisser le DPE et le GES (Gaz à Effet de Serre) au maximum pour rendre le logement plus économe.

Les travaux ouvrent droit à des aides à la rénovation pour les particuliers ainsi que pour les bailleurs privés mais également pour les bailleurs sociaux des subventions de l'Etat et des Collectivités.

LES ÉCO GESTES AUSSI SONT IMPORTANTES

Les habitant.es sont concernés, ils doivent adopter des gestes essentiels pour réaliser des économies.

Économiser l'eau, l'installation de robinets réducteurs de débit, et récupérer l'eau de pluie sont des actes essentiels pour un logement encore plus économe. Surveiller les éventuelles fuites d'eau, réparer ou faire réparer aussi.

On peut encore équiper le logement de lampes basse consommation LED, débrancher les appareils qui ne sont pas utilisés. Également baisser le chauffage en quittant le logement, fermer les radiateurs en aérant la pièce, éteindre les lumières lorsqu'on quitte une pièce.

Tous ces petits gestes permettent de faire de substantielles économies. ● BRIGITTE BREUIL

« Les travaux de rénovation énergétique dans les logements sociaux parisiens permettent d'obtenir une économie d'énergie annuelle moyenne de l'ordre de 28 %. » indique l'étude sur les consommations réelles d'énergie des logements sociaux parisiens, publiée par l'Apur au printemps dernier et réalisée avec la Direction du logement et de l'habitat de la Ville de Paris, Paris Habitat, la Régie Immobilière de la Ville de Paris et Elogie-Siemp. ●